

Demande déposée le 30/01/2023

Date d'affichage de l'avis de dépôt : 30/01/2023

N° DP 022 208 23 C0013

Par : Monsieur MAZILLE ANTOINE, Madame JEGO VALERIE

**Demeurant : 31 Reneal
22830 PLOUASNE**

Surface de plancher créée : m²

**Sur un terrain sis : 5201 Reneal
22830 PLOUASNE**

Cadastré : 208 C 39

Nature des Travaux : Remplacement des menuiseries et porte d'entrée

Le Maire DE PLOUASNE

Vu la déclaration préalable présentée le 30/01/2023 par Monsieur MAZILLE ANTOINE, Madame JEGO VALERIE demeurant 31 Reneal, PLOUASNE (22830) ;

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Remplacement des menuiseries et porte d'entrée,
- sur un terrain situé 5201 Reneal, à PLOUASNE (22830),
- pour une surface de plancher créée de m² ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat, approuvé par délibération du conseil communautaire de Dinan Agglomération le 27/01/2020, modifié en simplifié le 21/12/2020, modifié le 20 décembre 2021 ;

ARRETE

Article 1 : La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

PLOUASNE, le 02 Février 2023

**Le Maire,
DAUGAN Michel**



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.